

## Déni de responsabilité

La présente est une reproduction d'un consentement tel qu'il a été publié, présentée à des fins de référence seulement. En cas de contradiction, l'ordre publié a préséance sur la présente reproduction.

Superintendent of  
Financial  
Services



Surintendant des  
services  
financiers

---

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, telle que modifiée (ci-après la « LRR »);

**ET RELATIVEMENT À** l'avis d'intention du surintendant des services financiers de consentir, en vertu de l'article 80.4 de la LRR, à la conversion et au transfert d'éléments d'actif du régime de retraite Corporation of the City of York Employee Pension Plan, numéro d'enregistrement 0320622 (ci-après le « RREU ») au régime de retraite OMERS Primary Pension Plan, numéro d'enregistrement 0345983 (ci-après « OMERS »)

**À :**

Ville de Toronto  
Metro Hall, 14e étage  
55, rue John  
Toronto (Ontario) M5V 3C6

**À l'attention de :**

Mike St. Amant  
Trésorier, Corporation of the City of York Pension Plan

**Demandeur et employeur**

**ET À :**

OMERS Administration Corporation  
900 100, rue Adelaide Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 0E2

**À l'attention de :**

Audrey Mak  
Vice-présidente, Politiques du régime

**Administrateur du régime OMERS**

## CONSENTEMENT

**LE OU VERS LE** 17 septembre 2018, le surintendant des services financiers a émis un avis d'intention concernant la demande du RREU déposée le 2 mars 2018, y compris les documents supplémentaires déposés le 17 juillet 2018 et le 19 décembre 2018, de consentir, en vertu de l'article 80.4 de la LRR, à la conversion et au transfert d'éléments d'actifs du RREU à OMERS, sous réserve du dépôt des modifications au RREU et à OMERS en vertu de l'article 12 de la LRR.

If you would like to receive this order in English, please send your request immediately to:  
Assistant, Hearings, Registry, Financial Services Commission of Ontario, 5160 Yonge Street,  
P.O. Box 85, Toronto, Ontario M2N 6L9.

**LA MODIFICATION** à OMERS est constituée du texte modifié du RREU à titre de document étayant les prestations payables de OMERS, et a été déposée en vertu de l'article 12 de la LRR le 19 décembre 2018. La modification au RREU a été déposée conformément à l'article 12 de la LRR le 19 décembre 2018.

**AUCUNE DEMANDE D'AUDIENCE** n'a été soumise au Tribunal des services financiers par le demandeur ou toute autre personne dans les délais prescrits par le paragraphe 89 (6) de la LRR.

**LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS CONSENT DONC** à la conversion et au transfert d'éléments d'actifs du RREU à OMERS pour les motifs énoncés dans l'avis d'intention.

**FAIT À** Toronto (Ontario), le 20 décembre 2018.

*Original signé par*

Lester J. Wong  
Surintendant adjoint, Régimes de retraite  
En vertu des pouvoirs délégués par le  
surintendant des services financiers.

**COPIE À :**

Graham Abell  
Directeur des services actuariels  
OMERS Administration Corporation  
900 100, rue Adelaide Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 0E2

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018